

Les gérants d'actifs, indispensables alliés de la transition

Le changement climatique fait courir des risques majeurs à notre planète et systémiques à nos économies. L'ensemble des acteurs – pouvoirs publics, industriels, investisseurs et gestionnaires d'actifs sont engagés dans une course contre la montre. La finance durable qui vise à injecter des moyens financiers dans l'économie de la transition a connu une maturation à très grande vitesse. Et elle continue de se structurer dans un contexte encore mouvant : un socle réglementaire en construction, une matière brute encore parcellaire ou insuffisante pour évaluer la stratégie des entreprises en matière de durabilité et flécher les flux financiers vers les projets les plus porteurs. **Aussi, analyser les engagements et les actions des différents acteurs sur la base de photographies sans appréhender les trajectoires dans leur ensemble constituerait assurément une erreur méthodologique.**

Rappelons que notre métier, la gestion d'actifs pour compte de tiers, consiste à gérer des portefeuilles dans l'intérêt de nos clients. Cette responsabilité est d'ailleurs soumise à un cadre légal et réglementaire et y contrevenir entraîne de lourdes sanctions. En matière de finance verte, comme en toute autre matière, nous agissons dans le strict respect de nos investisseurs.

Depuis plus de 20 ans, la gestion d'actifs a fait spontanément évoluer ses modèles d'investissement pour y intégrer la durabilité. Hier, la finance durable était une niche ; aujourd'hui, elle se généralise. Après des décennies d'orientation des flux financiers vers une économie dont le moteur était en grande partie alimenté par les énergies fossiles, nous apportons aux entreprises les ressources nécessaires pour financer leur transition vers un nouveau modèle économique décarboné. Notre conviction est qu'il faut accompagner l'économie dans son ensemble, dans toutes ses composantes pour qu'elle réussisse cette transition. Comment ? En orientant l'épargne des ménages vers les colossaux besoins de financement des entreprises qui se transforment.

Rappelons également que nos investissements sont à l'image de l'économie, avec des actifs déjà « verts » et aussi beaucoup d'actifs « gris », encore carbonés, mais engagés dans un processus de décarbonation. Il ne peut être question de détruire l'économie carbonée du jour au lendemain en tarissant les financements pour reconstruire *ex nihilo* une autre économie verte, mais de remplacer progressivement l'économie du fossile par l'économie du vert. Nous n'avons d'ailleurs pas la légitimité de nous substituer aux pouvoirs publics en interdisant le financement de secteurs économiques entiers. Ce serait aussi un non-sens économique aux conséquences dévastatrices sur le plan social. Un retour en arrière serait alors à craindre ; les enjeux politiques de court terme pouvant peser plus lourd que ceux de long terme de la durabilité.

La finance durable touche par essence des sujets qui s'inscrivent dans un horizon de long terme : le climat, la biodiversité, le capital humain. Mécaniquement, les décisions d'investissement sont donc repensées dans un temps long. Par conséquent, l'évaluation de ces décisions porte nécessairement sur des trajectoires et non sur des photos instantanées n'illustrant que l'activité et les pratiques d'une entreprise à l'instant T. La transition que nous contribuons à financer est équilibrée : elle met l'accent sur la préservation de l'environnement, mais veille aussi à ce que la transition énergétique soit inclusive en tenant compte des enjeux sociaux et de gouvernance. Cet équilibre essentiel est gage de pérennité.

La finance ne peut pas tout, mais la finance peut effectivement accélérer la transition. Comment ? D'abord en orientant l'épargne des ménages vers les besoins de financement des entreprises qui se transforment, mais aussi en incitant ces mêmes entreprises à améliorer sensiblement leurs pratiques. Concrètement, les gérants dialoguent avec les acteurs du tissu économique via leur politique de vote et d'engagement. Lors des assemblées générales, ils veillent par exemple à ce que les critères environnementaux soient pris en compte dans les rémunérations des dirigeants. Ils utilisent aussi le puissant levier de la dette pour dialoguer et peser dans les orientations des entreprises refinancées.

Rappelons enfin que nous opérons dans un cadre fixé par les pouvoirs publics au travers de la réglementation qui donne à la fois un cadre et une direction pour qualifier ce qui est durable ou ne l'est pas. La réglementation européenne nous pousse ainsi à améliorer encore les informations que nous devons à nos clients et va donc dans le bon sens. Mais elle comporte encore de nombreuses zones de flou et des incohérences, ce qui rend sa mise en œuvre complexe. Nous exprimons le besoin urgent que ces réglementations soient clarifiées et harmonisées afin de donner plus de lisibilité et de crédibilité à l'investissement durable.

Des efforts restent à faire collectivement, notamment en termes de pédagogie en direction des épargnants. Des efforts d'autant plus nécessaires que le cadre réglementaire est en construction. Nous, professionnels de la gestion d'actifs, sommes **engagés de manière déterminée et proactive pour réussir le verdissement de notre tissu industriel.** Nous continuerons à œuvrer pour mériter la confiance de nos clients, dont l'épargne transformée en investissements est la clé de voute du succès de cette transition, vers une économie plus durable, sous toutes ses formes.

Philippe Setbon

Président de l'AFG